

# TRIBUNE



PB-PP | B-00802  
BELGIE(N) - BELGIQUE

FÉVRIER  
2017

Admi ALR - PARA - BRU

CGSP

FGTB Services Publics

73<sup>e</sup> année - n°2 - février 2017 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour : CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles



## LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN TRÉSOR DE SOLIDARITÉ À DÉFENDRE

DOSSIER P. 4



### ÉDITO

« L'histoire est à nous  
et ce sont les Peuples  
qui la font »

P. 3



### SÉCURITÉ SOCIALE :

Interview  
J.-F. Tamellini  
P. 7



### Admi

La crise  
des institutions  
P. 9

## **Paiement de la prime syndicale 2016**

*Comme chaque année, le moment est venu de renvoyer le formulaire de demande de paiement de la prime syndicale, dûment complété.*

Vous devez obligatoirement fournir votre numéro de compte IBAN (voir rubrique C, « à compléter par le membre du personnel »). N'oubliez pas de signer le formulaire ! Envoyez-le au secrétariat de votre secteur ou de votre régionale intersectorielle ou à votre délégué CGSP **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 !**

La prime syndicale 2016 sera réglée avant le 30 septembre 2017 et s'élève à 90 € maximum.

### **La fin des duplicatas !**

Attention, depuis 2012, votre service du personnel ne peut plus vous fournir de duplicata. En cas de souci : contactez votre délégué ;

- ou envoyez un mail à l'asbl Prime syndicale (via l'adresse [sec.asbl-vzw@cgspcod.be](mailto:sec.asbl-vzw@cgspcod.be)). Vous y mentionnez votre nom, prénom, date de naissance, numéro de membre de la CGSP si vous le connaissez, la référence de votre (vos) employeur(s) en 2016 et les dates éventuelles d'entrée en service et de fin pour l'année de référence.

Nous vous ferons alors parvenir un formulaire de remplacement que vous devez nous renvoyer complété et signé.

**Attention : le formulaire de remplacement concerne uniquement 2016 !**



## **Entre le marteau et l'enclume**

Du 24 janvier au 11 février, le Grand Varia accueille le spectacle Contractions de Mike Bartlett mis en scène par Marcel Delval. Ce spectacle est soutenu par la FGTB et Acteurs des Temps Présents.

Ce spectacle qui aborde la question de l'oppression de l'employeur sur l'employé en temps de crise, s'adresse aux travailleurs et aux militants d'hier et d'aujourd'hui. Il interroge nos limites et notre (in)dépendance face au monde du travail.



## « L'histoire est à nous et ce sont les Peuples qui la font » (Salvador Allende)

Le début de l'année 2017 n'est pas différent de 2016. Toujours les mêmes informations, toujours les mêmes politiques de remise en cause de notre modèle social, toujours les mêmes déclarations politiques qui privilégient les coups bas et les slogans aux arguments de fond et au débat d'idées.

La CGSP cependant a fait le pari de réagir, de reconstruire un rapport de force pour lutter contre ce gouvernement ! Depuis fin décembre, dans toutes les Régionales CGSP du pays, sont organisés des Comités élargis afin d'alerter sur les mesures à l'agenda de ce gouvernement, afin de discuter ensemble des meilleurs moyens de réagir.

Ces rencontres doivent être le point de départ d'un regain de l'action. Il appartient à la CGSP, compte tenu des valeurs qui sont les siennes, de lancer le mouvement afin de le faire grandir, d'y rallier l'ensemble de la FGTB et des forces réellement progressistes de ce pays.

L'écrivain français Paul Nizan disait que « *Le faux courage attend les grandes occasions... Le courage véritable consiste chaque jour à vaincre les petits ennemis* ». Nous ne voulons pas être faussement courageux. Ce gouvernement, par les mesures qu'il prend, au quotidien, façonne un projet de société qui est à l'opposé du nôtre, de celui que nos combats ont conquis. Chaque jour, il renforce l'individualisme, détruit un peu plus la sécurité sociale et les services publics, favorise les intérêts financiers, attise la haine et le rejet...

Attendre **la** grande occasion, si ce n'est pas un moyen de justifier son inaction, c'est prendre le risque de s'opposer quand il sera trop tard, quand il n'y aura plus rien à défendre... Cela n'est pas envisageable !

Bien au contraire, il nous faut porter le fer contre toutes les mesures prises, sans céder au discours dominant qui voudrait nous faire succomber au fatalisme, nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternatives possibles.

Nous sommes nombreux au sein de la FGTB à dire que nous sommes face au pire Gouvernement de l'après-guerre. Le dire c'est bien mais en tirer toutes les conséquences serait mieux. Il faut être cohérent et agir en conséquence ! Plutôt que de perdre de l'énergie et du temps sur des questions de personnes et de structures, il faut remettre en avant nos Valeurs, nos Principes, nous serrer les coudes et nous battre ensemble.

Nous savons, et c'est peut-être l'une de nos seules certitudes, que la société n'est rien d'autre que le résultat du rapport de force qui s'exprime en son sein **à un moment donné**. Que rien n'est immuable, que tout peut changer. Mais pour cela il faut prendre conscience de la force que nous représentons, de l'importance de notre projet de société et de la responsabilité qui est la nôtre dans sa défense.

Il nous faut agir pour pouvoir toujours affronter notre reflet dans le miroir, ou dans les yeux d'un enfant !

Agir pour ne pas, qu'un jour, nos enfants comprennent et nous reprochent d'avoir, par notre passivité, collaboré à la destruction des solidarités et laisser croire que la résignation peut être une solution face à la haine, à la bêtise et aux égoïsmes !

Agir enfin, car nous sommes animés d'un idéal, nous sommes porteurs d'un projet de société qu'il nous faut défendre coûte que coûte, pour que nos enfants, forts de l'exemple que nous leur donnerons de notre engagement, puissent eux aussi poursuivre le développement de l'État social de services publics.

Voilà la responsabilité qui est la nôtre aujourd'hui et la raison pour laquelle nous ne baisserons jamais les bras !

Voilà pourquoi nous avons voulu mettre en exergue la déclaration du Camarade Salvador Allende et rappeler en ce début d'année que « *l'Histoire est à nous et (que) ce sont les Peuples qui la font* » !

Patrick Lebrun  
Secrétaire général de l'IRW-CGSP

Laurent Pirnay  
Secrétaire général adjoint de l'IRW-CGSP

# LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN TRÉSOR DE SOLIDARITÉ À DÉFENDRE

On dit souvent que notre Sécurité sociale est la cathédrale du mouvement ouvrier ! Mais ce joyau est aujourd'hui à la merci de pillards et d'iconoclastes qui veulent la mettre à bas. Rappelons ici l'origine, les fondements et les principes de la Sécurité sociale !

La sécurité sociale est un système d'assurance sociale dont le but est de compléter ou de remplacer le revenu professionnel du travailleur en vue de le préserver des conséquences des principaux risques sociaux. Si nous venons d'en fêter les 70 ans, la Sécu a déjà une bien plus longue histoire liée à celles de l'industrialisation et du développement du mouvement ouvrier.<sup>1</sup>

Elle a été mise en place par la loi du 28 décembre 1944 après des discussions pendant la Résistance entre des représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement.

Le **Pacte social** est né et en échange de la paix sociale, il admet le principe de la participation des travailleurs à l'économie et celui de la concertation sociale. Ainsi, la Sécu deviendra obligatoire et sera gérée paritairement par les travailleurs et le patronat, et ensuite en tripartite avec le gouvernement.

Concrètement, la sécurité sociale assure au moins deux fonctions :

- en cas de perte de salaire (chômage, pension, incapacité de travail), elle verse au travailleur un **revenu de remplacement** ;
- en cas de maladie mais aussi face à l'augmentation de certaines dépenses (éducation des enfants), elle assure des **revenus complémentaires**.

### Un principe fondamental : la solidarité

Cela paraît évident aujourd'hui mais ce système est le résultat de nombreuses luttes et une des plus grandes conquêtes du mouvement ouvrier. En effet, sans elle, nous devrions, comme par le passé, travailler toute l'année et craindre comme la peste la maladie, la vieillesse, l'accident de travail, la perte de son emploi !

On parle dès lors d'assurance sociale parce qu'il s'agit bien d'une assurance (on cotise pour couvrir les risques) mais qui diffère des assurances privées parce qu'elle est basée sur la solidarité. En effet, dans une assurance privée, la prime est calculée en fonction du risque et ce dernier n'est pas nécessairement couvert s'il est trop grand. Tandis qu'avec la Sécu, les cotisations se font en fonction des revenus de chaque travailleur. Plus encore, on ne cotise pas pour soi, il y a des transferts entre toutes les catégories sociales.

Ainsi, la Sécu redistribue les revenus au sein de toute la société et assure donc une double solidarité. La première est dite horizontale car les actifs paient pour les « inactifs » (chômeurs, pensionnés), les bien-portants pour les malades, les familles sans enfants pour celles qui en ont, etc.

La seconde est verticale car chacun contribue à hauteur de sa rémunération tandis que les prestations sont plafonnées.

L'objectif principal de la sécurité sociale est ainsi atteint : elle permet de résorber significativement la pauvreté et les risques d'y retomber. Sans la Sécu, le taux de pauvreté serait en Belgique de près de 50 %. C'est énorme ! La Sécurité sociale est un mécanisme indispensable sur la voie du Progrès social.

### Précisions sur les cotisations : le salaire socialisé

C'est l'employeur qui effectue le versement des cotisations salariales à l'Office national de sécurité sociale (ONSS) qui les répartit ensuite aux différentes branches de la Sécu<sup>2</sup>. Depuis que la Sécu est obligatoire, les cotisations sont versées directement à partir du salaire brut du travailleur. Que ce soit la cotisation du travailleur salarié (13,07 %) ou celle versée par l'employeur (24,77 %), il s'agit bien du même salaire qui est dû au travailleur pour la prestation accomplie. On appelle cela le *salaire socialisé*, c.-à-d. le salaire qui revient à l'ensemble des travailleurs qui en ont besoin et qui est versé dans un pot commun appelé la sécurité sociale. Bref, les cotisations sociales sont une part de **notre salaire** que nous décidons de mettre en commun.

Il est donc malhonnête de parler de « charges patronales » ! La part socialisée de notre rémunération (les cotisations) alimente la solidarité en termes de santé, de pension, d'allocations de chômage, etc.

Le patronat parle de « charges » car il souhaite combattre les solidarités financées par les cotisations.

Le problème fondamental de la sécurité sociale aujourd'hui est le manque structurel de financement dû essentiellement aux politiques de « réductions de charges » généreusement et sans contreparties accordées au patronat en vue de favoriser la compétitivité des entreprises...

Pour combler ce manque de financement, il a fallu recourir à des financements alternatifs mais ceux-ci sont loin de suffire et changent le rapport de force. En effet, lorsque la sécurité sociale est financée exclusivement par le salaire, les travailleurs ont, de droit, leur mot à dire, la sécu leur « appartient ». Il en va tout autrement lorsque le financement est assuré au travers de la fiscalité !

Aujourd'hui, de manière criminelle, le gouvernement s'apprête à ne plus assurer sa dotation d'équilibre au budget de la sécurité sociale...

## Les bases fondamentales de la Sécu

Dès le début, les objectifs de la sécurité sociale ont donc été de garantir aux travailleurs un revenu face aux risques sociaux.

Grâce à la combinaison du principe d'assurance (un niveau d'allocations en fonction des cotisations versées et donc proportionnelles aux salaires) et du principe de solidarité, la Sécu rencontre un objectif d'égalité (à chacun selon ses besoins), d'efficacité (la mise en commun des cotisations permet de couvrir mieux et beaucoup plus de risques) mais aussi de cohésion sociale, c'est-à-dire permet à une société d'assurer le bien-être de tous ses membres.

On y pense trop peu mais il s'agit là d'un système révolutionnaire. En effet, l'organisation de la redistribution par la sécurité sociale permet de concrétiser, de rendre effectif, l'ensemble des droits sociaux que reconnaît notre Constitution à la suite des Droits de l'Homme. C'est concrètement que la protection sociale réalise le droit au travail, le droit à la santé, le droit à vivre dignement, le droit au repos et au loisir, le droit à la sécurité matérielle, le droit à un minimum de moyens d'existence, le droit à un travail décent, etc.

**La Sécu affirme haut et fort que l'Homme n'est pas une marchandise !**

### À qui profite le crime ?

Depuis plusieurs décennies, le financement et le fonctionnement de la sécurité sociale sont mis à mal. Pour justifier ce détricotage, certains évoquent la nécessaire réduction des dépenses publiques, la compétitivité des entreprises ou la création d'emploi.

Pourtant, dans notre quotidien nous constatons que l'austérité n'améliore par la situation (au contraire) et que les cadeaux faits aux entreprises servent non pas à la création d'emplois ou à l'investissement, mais bien à augmenter, encore et toujours, le profit des actionnaires !

Alors, il nous faut nous poser la question de savoir pourquoi un tel acharnement contre la sécurité sociale ?

Tout simplement parce que les milliards d'euros qui sont mis en commun par les travailleurs servent, **immédiatement**, à payer les pensions, les allocations de chômage... Par le mécanisme mis en place au travers de la sécurité sociale, des montants importants échappent aux assurances privées, à la sphère financière, à l'accumulation capitaliste.

Au travers de la sécurité sociale (mais il en va de même avec l'organisation des services publics) nous protégeons une part importante de la richesse produite (de la richesse que nous produisons) des intérêts privés et égoïstes, de la finance !

Remettre en cause la sécu c'est, tout simplement, vouloir favoriser les assurances individuelles. Au travers des « réformes », le gouvernement entend offrir au privé les 100 milliards d'euros du budget de la Sécu. L'exemple le plus flagrant est la remise en cause de la pension légale pour favoriser la création d'un deuxième pilier de pension !



### Pas touche à la Sécu !

Depuis une trentaine d'années, les dépenses de sécurité sociale sont mises sous pression. La part des recettes dans le PIB a connu une forte croissance entre 1970 et 1984, passant de 12,2 % à 20,3 %. Elle a ensuite baissé pour atteindre 17,4 % en 1990. Depuis 2004, elle augmente de nouveau pour atteindre 22,2 % en 2014. C'est considérable ! Mais la tendance diminue à nouveau.

Ainsi que le rappelait un récent congrès de l'Interrégionale wallonne de la CGSP, « il faut constater que, dès le milieu des années septante, la croissance réelle de la couverture sociale ralentit. Dès cette époque s'amorce un changement de conception du rôle de la protection sociale. On passe d'une logique de besoins (les recettes sont adaptées aux dépenses) à une logique de moyens (les dépenses et prestations sont adaptées aux moyens). Le financement de la sécurité sociale se fait au travers d'*enveloppes fermées* à l'intérieur desquelles se réalisent des arbitrages.

Ces transformations sont légitimées dans le discours néolibéral dominant par des représentations qui véhiculent une vision réductrice et tronquée de la protection sociale en procédant à une redéfinition implicite de ses objectifs. La Sécu est de plus en plus considérée comme une simple béquille sociale du libéralisme et non plus comme l'organisation collective de la solidarité. »

Avant la Sécurité sociale, en cas de perte de revenus, il fallait s'en remettre à la charité, il fallait mendier ou dépendre de quelqu'un d'autre. Grâce à la solidarité qui s'exprime au travers de la mise en commun d'une partie de notre salaire (car les cotisations sociales sont **notre** salaire), nous garantissons notre indépendance et notre émancipation et nous nous protégeons mutuellement. Ensemble on est plus fort !

1. Pour une histoire de la Sécurité sociale, voir <https://www.socialsecurity.be>

2. FAMIFED, l'ONEM, l'ONP, l'INAMI, FEDRIS (ex-FAT et FMP) et l'ONVA.

**J.-F. Tamellini :**

**« La Sécu n'est pas une variable d'ajustement budgétaire »**

*Tribune a rencontré le Cde Jean-François Tamellini, Secrétaire fédéral de la FGTB, en charge des négociations qui viennent de se terminer sur le projet d'accord interprofessionnel.*

**Quelles sont les attaques que subit actuellement la sécurité sociale ?**

La Ministre des Affaires sociales, Maggie de Block, a déposé un projet de loi remettant en cause le financement de la Sécurité sociale et mettant clairement en péril sa pérennité.

Pour rappel, à côté des cotisations sociales et du financement alternatif, la sécurité sociale est financée par ce qu'on appelle la dotation d'équilibre ainsi que par la dotation classique de l'État. Et ce sont ces éléments essentiels à l'équilibre de la Sécurité sociale que la Ministre veut fragiliser.

Ainsi, le projet évoque clairement comme objectif « *la contribution de la sécurité sociale dans la réalisation des objectifs budgétaires tels que déterminés dans le Pacte de Stabilité* ». Le projet spécifie également que ce mécanisme de correction permettra de faire respecter la « *neutralité budgétaire des accords sociaux conclus entre partenaires sociaux* ». Deux exemples pour illustrer les conséquences de ce dernier point : concernant le récent projet d'AIP, si les mesures liées aux prépensions ont un coût, elles pourraient être compensées par une diminution des prestations de Sécu. Autre exemple : le gouvernement a défini une enveloppe fermée pour la reconnaissance de la pénibilité, qui on le sait, sera trop faible. Si nous souhaitons obtenir davantage, il faudrait compenser en diminuant les prestations de sécurité sociale.

La sécurité sociale devient donc une variable d'ajustement budgétaire, rien de plus !

**Quelles seront les principales conséquences de ces attaques ?**

Ces nouvelles mesures mettraient à mal le financement de la sécurité sociale et

en casseraient le caractère assurantiel. La Sécu a été conçue comme une assurance permettant aux travailleurs de faire face aux aléas de la vie et de leur garantir une protection sociale suffisante pour vivre dignement.

Par ailleurs, la Sécu, en tant qu'instrument de redistribution des richesses, a toujours permis de lutter contre les inégalités et de réduire la pauvreté. À l'instar des services publics.

Ceux qui auront les moyens pourront continuer à se soigner et vivre dignement. Tant pis pour les autres !

**Comment le gouvernement justifie-t-il ces mesures ?**

L'objectif avoué du gouvernement vise à consacrer la compétitivité des entreprises avant tout.

Ils ne considèrent dès lors la sécurité sociale, financée par ce qu'ils appellent des « charges sociales », que comme un frein à l'emploi.

Le gouvernement vise donc à casser l'un des piliers de notre modèle social pour en privatiser des pans entiers. Ce projet de loi, comme l'a démontré Pascale Vielle lors de son audition au Parlement le 13 janvier dernier, a en fait un objectif de gouvernance et non pas de refinancement. Les logiques budgétaires prendraient le pas sur les objectifs de réponses essentielles aux besoins des assurés sociaux. Les arbitrages politiques se substitueraient à la gestion paritaire entre interlocuteurs sociaux basés sur les réalités de terrain. Et on assisterait donc à une rupture totale du modèle solidaire tel que nous l'avons construit vers un modèle libéral anglo-saxon, avec toutes les dérives que cela comporte...

**Qui profite de ces remises en cause de la sécurité sociale ?**

Globalement, et ils ne s'en cachent pas, les représentants des employeurs se réjouissent des réformes proposées par le gouvernement en la matière. Les compagnies d'assurances privées et autres fonds



J.-F. Tamellini

de pensions observent attentivement également les réformes. Mais si on pousse l'analyse plus en profondeur, il apparaît clairement que la N-VA poursuit son processus de fragilisation de l'État fédéral, en s'attaquant à ce qui reste de l'un des derniers ciments de la solidarité au sein de ce pays. Avec le consentement du MR...

**N'y a-t-il pas d'autres choix que de rogner sur les dépenses sociales ?**

Lorsqu'on analyse les budgets de la sécurité sociale, on se rend compte que le problème ne vient pas des dépenses, mais bien des recettes. Autrement dit, ce sont les réductions de cotisations sociales non liées à la création d'emplois et les décisions prises par ce gouvernement, notamment le tax-shift, qui vident les caisses de la Sécu !

La FGTB a démontré que l'intégralité des dividendes versés par les entreprises privées à leurs actionnaires est financée par les réductions de cotisations sociales et autres cadeaux octroyés aux (grandes) entreprises. Autrement dit, les réductions de cotisations sociales ne servent pas à créer de l'emploi mais à récompenser les actionnaires.

Il convient donc de réalimenter les caisses de sécurité sociale en récréant de l'emploi de qualité. Via notamment la réduction collective du temps de travail avec embauche compensatoire et maintien du salaire, mais aussi en conditionnant les réductions de cotisations sociales à la création d'emplois de qualité. Il apparaît par ailleurs indispensable, afin de soulager la pression sur les travailleurs, de creuser d'autres sources de financement liées au capital. Pour rappel, l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) a récemment introduit un recours visant à la récupération d'un préjudice de 36 milliards € dans le dossier de la Déclaration libératoire unique (DLU) qui permettrait aux fraudeurs fiscaux de régulariser leurs capitaux en Belgique.

## Cinquante milliards d'austérité en cinq ans, pour quels résultats ?

*Aujourd'hui, au nom de l'austérité, nos gouvernements nous imposent des sacrifices immenses ! Tant nos salaires que notre protection sociale sont l'objet des tirs nourris des politiques belges et européennes. Au nom de quoi ? Dans quel but ? Tant de souffrances et tant de malheurs encore promis annoncent-ils des jours meilleurs ?*

Rien n'est moins sûr ! Cet article se base sur l'étude que la Plateforme ACiDe a de publiée et qui a été reprise partiellement dans le journal *L'Echo* le 30 novembre dernier.

La plateforme d'audit citoyen de la dette publique en Belgique (ACiDe), dont l'Interrégionale wallonne de la CGSP est membre, a été créée le 19 février 2013. Elle vise non seulement à analyser de manière critique la politique d'emprunt menée par les autorités mais également à nous sensibiliser aux choix politiques que cela représente et aux conséquences sur les populations qu'ils engagent.

Depuis le début de l'année 2012, dans le but affiché d'assainir les finances publiques, de réduire la dette, et de retrouver la croissance, les deux gouvernements belges successifs ont mis en œuvre des programmes d'austérité pour plus de 50 milliards d'euros, et au minimum 10 milliards supplémentaires sont déjà programmés pour les deux années à venir...

De 2012 à 2014, le gouvernement Di Rupo a mis en œuvre des programmes d'austérité pour 29,4 milliards d'euros sur 3 ans, dont la moitié a consisté à couper dans les dépenses publiques. C'est encore pire avec le gouvernement Michel entré en fonction en octobre 2014 !

À chaque trimestre, de nouvelles mesures d'économies imposent aux citoyen(ne)s de se serrer encore un peu plus la ceinture. Une histoire sans fin : fin août 2016, le gouvernement annonçait que la Belgique allait encore devoir trouver 7,8 milliards d'ici 2018...

### L'heure du bilan

#### 1. Augmentation de la dette

Grâce aux mesures d'austérité, la dette publique belge allait se résorber progressivement. Ce n'est pas vraiment ce qui s'est passé ! Elle a augmenté de 7 pp pour atteindre 106 % fin 2015. Oups... Au premier trimestre 2016, elle s'élevait à 109,2 % du PIB !

#### 2. Non-respect des trajectoires budgétaires

D'années en années, l'équilibre budgétaire est reporté. Au cours de l'année 2016, le gouvernement Michel a décidé de maintenir l'objectif d'équilibre en 2018, mais il apparaît de plus en plus évident que cela sera impossible.

#### 3. Souffrances populaires en augmentation

Selon les affirmations répétées *ad nauseam*, toutes les mesures prises ces dernières années devaient être globalement indolores pour les citoyens.

Soyons sérieux, quasiment toutes les catégories sociales ont été impactées (travailleurs, chômeurs, femmes, jeunes, étudiants, fonctionnaires, indépendants, retraités, malades, handicapés...).

En 2015, la Belgique a connu sa plus forte hausse du taux de pauvreté sur les 10 dernières années, touchant particulièrement les jeunes, les femmes, les sans-emploi et les familles monoparentales. Par exemple, le taux de pauvreté chez les jeunes (16-24 ans) est passé de 15 % en 2010 à plus de 20 % en 2015.

Près de 30 000 personnes ont été exclues du chômage rien que sur l'année 2015. Les CPAS sont au bord de l'implosion. De nombreux services de proximité et à la personne (accueil de l'enfance, enseignement, sports, culture, travaux publics, politique des personnes âgées...) ont été rabetés ou remis en cause. La liste pourrait continuer encore longtemps.

### Pourquoi cette obstination dans l'erreur ?

Tout citoyen(ne) est en droit de se demander pourquoi, alors que plusieurs études et les chiffres d'Eurostat montrent que les mesures d'austérité sont inefficaces, nos gouvernements persistent et signent dans cette orientation.

Une partie de la réponse se trouve sans doute dans le fait que cette orientation n'est pas nuisible pour tout le monde. Prenons quelques chiffres : les profits nets engrangés par les sociétés belges cotées en Bourse en 2015 se sont élevés à 18,3 milliards d'euros, soit une progression de 32,7 % par rapport à l'année précédente ; les 20 entreprises de l'indice Bel 20 ont distribué 11,1 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2014, soit 11,4 % de plus qu'en 2013 ; etc.

Il apparaît donc clairement que ce n'est pas la crise pour tout le monde : les détenteurs de capitaux, les créanciers de la dette, les grandes banques et les multinationales se portent très bien.

### Des alternatives existent

Diminuer les dépenses publiques ou détruire les droits sociaux ne permet pas de réduire le déficit budgétaire ou la dette publique. Pire, en période de ralentissement économique, cela produit exactement l'effet inverse !

Pourtant, des solutions crédibles existent, comme refinancer la dette via une intervention de la BCE, ou via l'utilisation d'une banque publique ; diminuer la dette en faisant contribuer les détenteurs de capitaux ou encore remettre en cause le paiement des dettes illégales et illégitimes.

Tout ceci devra également se combiner avec une réelle harmonisation fiscale de l'impôt des sociétés au niveau européen, une lutte sans merci contre la grande fraude fiscale, ou encore une réduction collective du temps de travail.

*Vous trouverez une version complète de cet article sur le site d'ACiDe : <http://www.auditcitoyen.bel>*

## La semaine de 4 jours à Bruxelles : un véritable projet de société !

**Le partage des emplois par la réduction généralisée du temps de travail est un véritable projet de société que notre organisation syndicale promeut de longue date et qu'il est temps de développer pour sortir du désastre social dans lequel nous précipitent chaque jour davantage les vieilles recettes néolibérales et les politiques d'austérité.**

**Ce projet de société est une réponse pertinente à l'évolution du monde du travail, au chômage de masse et à l'aggravation des inégalités sociales. À Bruxelles, des projets sont à l'étude et des expériences pilotes devraient bientôt être lancées.**

« Le monde a changé, il faut s'adapter aux nouvelles réalités économiques et aux tendances du monde du travail », entend-on souvent pour exiger plus de flexibilité et l'abandon d'acquis sociaux. Le slogan au bon sens trompeur « Il faut travailler plus pour gagner plus » a contaminé les esprits. Une cure de désintoxication s'impose ! Pour les hommes et les femmes de gauche, le temps est venu de porter l'alternative qui nous mènera vers une répartition plus équitable des richesses. Et cette nouvelle répartition doit porter sur la fiscalité et sur le temps de travail !

### **Les temps changent, oui... Raison de plus !**

Depuis les années 80, on a assisté à une financiarisation progressive de l'économie. Jusqu'alors, le contrat social organisait une redistribution plus ou moins équitable des gains de productivité entre les travailleurs, les actionnaires, la recherche-développement et les investissements. Les actionnaires ont exigé toujours plus de rendement. Et en trois décennies, c'est quelque 30 % des bénéfices de la croissance qui ont glissé de la poche des travailleurs vers le portefeuille déjà bien dodu des actionnaires. Les gains constants de productivité engendrés par la mécanisation et les nouvelles technologies tuent l'emploi. Alors que

nous produisons cinq fois plus qu'il y a trente ans, cette production nécessite de moins en moins d'heures de travail. Dans ce contexte, c'est une croissance sans emploi qui s'impose et le chômage de masse s'accroît inexorablement.

C'est la situation que nous connaissons et qui est le résultat de politiques néolibérales et sociales-démocrates assujetties à la sphère financière et aux multinationales. Or, il n'est à cela rien d'inéluctable. C'est le rôle même de la politique que d'apporter des solutions adaptées aux évolutions de la société en faveur du plus grand nombre et non des seuls nantis.

Le partage du temps de travail est un objectif historique de la gauche, mais c'est aussi l'approche la plus juste, la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre le chômage.

### **Tout le monde y gagne !**

Selon les estimations, une diminution généralisée du temps de travail de 38 à 32 heures par semaine pourrait créer entre 300 000 et 500 000 emplois<sup>1</sup>. S'ensuivrait une dynamique vertueuse par laquelle le chômage régressera, générant des économies importantes pour la sécurité sociale et des rentrées pour l'État sous la forme de cotisations sociales des travailleurs et des employeurs. Grâce à ces économies et recettes nouvelles, la réduction du temps de travail pourrait être soutenue sur le plan budgétaire. Les travailleurs, pour leur part, verront leur pouvoir d'achat maintenu ou amélioré et contribueront à la relance de l'économie par la consommation des ménages. Au niveau global, le nombre d'emplois à temps partiel, qui concernent majoritairement les femmes, aura tendance à diminuer au profit d'emplois à temps plein ; le revenu moyen des travailleuses augmentera. On connaîtra ainsi une réduction des inégalités entre hommes et femmes. Du point de vue psychosocial, le bien-être grandira grâce à un meilleur équilibre entre vies professionnelle et privée. L'expérience démontre en effet que des hommes et des femmes

plus heureux sont plus efficaces, plus créatifs et plus rentables, ce que les employeurs apprécieront.

### **Bruxelles sur la bonne voie ?**

Des résistances subsistent. Elles sont de nature idéologique, liées à la crainte du changement ou simplement dues à un manque de courage politique... Mais les mentalités évoluent et les pouvoirs publics bruxellois ont annoncé il y a un an leur volonté de mettre en œuvre la semaine des quatre jours dans la région qui compte environ 100 000 demandeurs d'emploi dont de nombreux jeunes sous-qualifiés. Des expériences-pilotes sont annoncées au sein de l'agence Bruxelles-Propreté et pour le personnel communal de Saint-Josse. Une étude de faisabilité est en cours et devrait bientôt remettre ses conclusions. Pour la CGSP-Bruxelles, le projet est excellent, mais doit réserver une vraie place à la concertation. Nous y défendrons le principe d'une réduction massive et collective du temps de travail avec maintien du salaire et embauche obligatoire qui sont, de notre point de vue, les conditions du succès de cette réforme majeure et résolument progressiste.

*Rudy Janssens*

*Secrétaire général de la CGSP-Bruxelles*



**Pour aller plus loin :** *La semaine de 4 jours en 32 heures – Le partage ou la barbarie*, Éd. Cepag, nov. 2016 ;

[www.cepag.be](http://www.cepag.be)

1. *Temps de travail : évolutions historiques et enjeux de court et moyen termes* par Philippe Defeyt, Institut pour un développement durable (IDD) – janvier 2016.





## La crise des institutions

*L'étude Noir-Jaune-Blues réalisée par la fondation « Ceci n'est pas une crise » parue dans les éditions du journal Le Soir et de la RTBF, met en avant le terrible constat de rupture totale de confiance des citoyens envers les institutions, particulièrement envers le monde politique, liée aux inégalités croissantes, les craintes liées à la mondialisation et l'image de plus en plus négative des dirigeants à tous niveaux.*

Et même si l'on a pu observer ces derniers temps le peu de clairvoyance des sondages (faut-il rappeler que tous donnaient gagnante Hilary Clinton comme Présidente des USA) ; force est de constater que l'actualité apporte à nouveau de l'eau au moulin des détracteurs des Politiques.

Le scandale du Kazakhgate rapidement éclipsé dans les médias par l'affaire Publifin a jeté le discrédit sur la classe politique belge tout entière, quels que soient le parti, les opinions ou le niveau de pouvoir.

Certes, dans les dossiers précités, les mandataires publics peuvent se targuer d'avoir respecté la légalité. Dans le premier cas, la mise en place des transactions pénales aura suivi le chemin législatif pour légaliser des actes frauduleux afin de permettre aux plus nantis « d'éviter » leurs obligations fiscales. Et dans le second cas, les plantureuses rémunérations des mandataires politiques dans les comités de secteurs de la branche Intercommunale de Publifin, votées par l'ensemble des Administrateurs, même si elles sont loin d'arriver à la cheville de celles des membres de conseils d'administration d'entreprises privées, sont scandaleusement exagérées dans le contexte d'austérité prôné actuellement par tous les mandataires politiques, tous partis et tous niveaux de pouvoirs confondus.

Tout ceci pose question sur l'éthique des élus désignés par les électeurs pour les représenter. Loin de mon intention de vouloir me poser en donneur de leçons, mais si nous voulons redonner de la crédibilité à l'ensemble des institutions auxquelles les citoyens sondés ne croient plus (syndicats y compris) il est grand temps de comprendre que pour être reconnus et respectés par les citoyens, il faut avoir un comportement respectable et poser des actes dignes de ce nom. Sans quoi ceci n'est que le début d'une crise majeure des institutions belges.

*Olivier Nyssen  
Secrétaire général*

## 30/11/2016 – Congrès wallon du secteur

*Ce mercredi 30 novembre 2016, à Bruxelles, le secteur CGSP Admi a réuni un Comité wallon qui s'est ensuite transformé en Congrès extraordinaire.*

Après l'ouverture des travaux par la Présidente de notre secteur, Martine Ugolini, le Comité a abordé divers sujets. Après un point sur la situation générale, Olivier Nyssen, le Secrétaire général du secteur, a fait une présentation sur la pénibilité au travail dans les métiers propres à notre secteur et dont vous avez pu lire l'essentiel du contenu dans la *Tribune* du mois de décembre.

**Laetitia Melon nous a ensuite présenté CITEA, l'agence d'outplacement soutenue par la FGTB wallonne.**

### CITEA, Outplacement à visage humain

CITEA est donc une nouvelle agence d'outplacement soutenue par la FGTB wallonne. CITEA accompagne, sur tout le territoire wallon et bruxellois, des travailleurs licenciés<sup>1</sup> pour les aider à se positionner adéquatement et efficacement sur le marché de l'emploi.

La loi du 26 décembre 2013 (harmonisation des statuts ouvrier-employé) a introduit un régime général<sup>2</sup> pour tous les travailleurs licenciés (hors motif grave) des secteurs **privé et public** ayant droit à un préavis d'au moins 30 semaines (ou indemnité de rupture équivalente).

Cette réglementation n'est pas à l'avantage des travailleurs, loin s'en faut. Elle prévoit, notamment, que si le travailleur ne preste pas son préavis, le montant de l'offre d'outplacement correspond à 1/12<sup>e</sup> de son salaire annuel brut avec la possibilité pour l'employeur de déduire l'équivalent de 4 semaines de rémunération à l'indemnité de rupture. **En d'autres termes, le travailleur paye lui-même une partie importante, voire la totalité de son outplacement.**

Face à cette injustice, CITEA propose une alternative sociale et solidaire à l'offre des agences privées commerciales qui détiennent le marché aujourd'hui (essentiellement des agences liées aux agences d'intérim). CITEA prévoit d'alimenter, avec ses bénéficiaires, une réserve servant à financer des formations payantes qui permettront d'assurer la réalisation du projet professionnel des travailleurs accompagnés.

En plus de cette possibilité unique sur le marché de l'outplacement, CITEA se distingue en proposant un accompagnement personnalisé pour lequel le respect des choix de chacun est au cœur du dispositif. En outre, CITEA développe des méthodes et outils d'accompagnement visant l'emploi durable (et non l'intérim...), notamment

en axant plusieurs sessions sur la prévention des risques liés à la perte ou à la recherche d'emploi (dégressivité des allocations de chômage, surendettement, image de soi sur les réseaux sociaux, etc.).

Bref, une vraie alternative !

**Le Comité wallon a poursuivi ses travaux par une présentation sur le devenir – la fin en réalité – de l'ORPSS** (Office des régimes particuliers de Sécurité sociale).

### La fin de l'ORPSS

Ce 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'ORPSS a disparu du paysage belge !

Pour rappel, cet organisme avait été créé en... 2015 (loi du 12 mai 2014), mais ne constituait qu'une étape intermédiaire dans une politique globale du gouvernement fédéral de « *redesign* » du paysage de la sécurité sociale. En clair, le gouvernement souhaite une réorganisation, une « optimisation » des organismes de sécurité sociale. Et on sait ce que « optimisation » signifie pour ce gouvernement de voyous.

La disparition de l'ORPSS implique un transfert des missions mais aussi du personnel de cet organisme vers 3 autres entités, à savoir FAMIFED (Agence fédérale pour les Allocations familiales), l'ONSS (Office national de Sécurité sociale) et le SFP (Service fédéral des Pensions). Pour rappel, à terme – 2019 ? 2020 ? – FAMIFED intégrera l'AVIQ (Agence pour une Vie de qualité), l'organisme d'intérêt public wallon dont il constituera une des 3 branches d'activités.

En ce qui concerne plus spécifiquement les pensions de nos pouvoirs locaux, la gestion est transférée au SFP qui reprend également la gestion du contrat d'assurance du groupe 2<sup>e</sup> pilier ORPSS-Belfius-Ethias. Les compétences de l'ORPSS relatives au Service social collectif ont elles aussi été transférées ce 1<sup>er</sup> janvier au SFP (affiliation au SSC, les interventions et avantages du SSC comme les primes automatiques et non automatiques, et l'accès à des séjours de vacances). La perception des cotisations est quant à elle intégrée au sein de l'ONSS ainsi que la gestion du Maribel social et fiscal. Enfin, c'est Famifed qui reprend la gestion de la caisse spéciale d'allocations familiales des Pouvoirs locaux.

1. En dehors de la réglementation relative aux licenciements collectifs.

2. Ce régime est prioritaire par rapport aux mesures prévues pour les travailleurs relevant du secteur privé, âgés de 45 ans et plus, comptant au moins une année d'ancienneté dans l'entreprise (régime subsidiaire).

## Bienvenue Bertrand

Le Comité s'est ensuite transformé en Congrès extraordinaire afin d'élire le second vice-président du secteur wallon. C'est notre camarade Bertrand André, Secrétaire de la régionale de Namur, qui est ainsi appelé à remplacer à ce poste notre camarade Antonio Bernet, récemment élu Secrétaire régional intersectoriel de Verviers. Nous souhaitons donc la bienvenue à Bertrand ainsi qu'une bonne continuation dans son nouveau mandat à Antonio.



*Bertrand ANDRÉ et Antonio BERNET*

## FÉDÉRAL

### Police – Il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut entendre !

Fin 2016, le Ministre N-VA de l'Intérieur, Jan Jambon, jouait au Père Noël au sein de la zone Bruxelles-Ouest par le biais d'une opération de communication, bien montée, dans laquelle il montrait son intérêt pour le travail des policiers et tentait de démontrer que le « nettoyage » de Molenbeek-Saint-Jean portait ses fruits.

C'était sans compter en ce début d'année 2017 sur les policiers de l'intervention de la zone concernée. Ceux-ci ont en effet montré qu'ils étaient pressés comme des citrons et ils ont traduit leur ras-le-bol en pointant du doigt le nombre d'heures supplémentaires pharaoniques et le manque de personnel qui avoisine les 20 %.

Ils ne sont pas malheureusement les seuls à connaître une telle situation. De nombreuses zones de police connaissent aujourd'hui des difficultés qui sont principalement liées au financement par le gouvernement fédéral lequel a d'ailleurs diminué de 2 % la dotation de celles-ci.

À cela, vient s'ajouter la norme de financement KUL complètement obsolète, mais que le gouvernement Michel ne veut absolument pas réviser ou modifier en respect de son sacro-saint accord de gouvernement.

#### **Monsieur le 1<sup>er</sup> Ministre, il est temps de revoir cette norme de financement des zones de Police !**

Pour rappel, le montant de la dotation fédérale est octroyé aux zones de police sur base d'une étude de l'Université catholique de Louvain dite « Norme KUL ». La clé de répartition de la dotation a été définie en 2002 dans une enveloppe fermée, attribuant un nombre théorique d'équivalents temps pleins (ETP) à chaque commune en fonction du résultat obtenu dans 14 critères ou variables socioéconomiques. Elle avait donc pour but de mettre l'ensemble des communes sur un pied d'égalité établissant ainsi un financement juste du fédéral vers les entités locales.

Après quinze années, les paramètres socioéconomiques et sociétaux ont évolué à travers le monde.

La Belgique n'a pas échappé au phénomène puisque notre pays a connu lui aussi divers actes de terrorisme liés au radicalisme.

Nous ne pouvons donc pas nous résoudre à entendre que « *le fédéral fait ce qu'il peut* ».

La CGSP exige que le Gouvernement et, par conséquent le Ministre de l'Intérieur prenne ses responsabilités pour ouvrir le débat sur le financement des zones de police. Aujourd'hui, les communes sont exsangues et ne peuvent réinvestir dans leur Police locale. Or il est indispensable de mettre en place une véritable police de proximité qui pourra être présente sur le terrain et qui développera une politique de prévention et d'approche dans le quartier avec l'ensemble des acteurs citoyens, sociaux et communaux.

Ce n'est certainement pas en privatisant des missions ou des tâches de la Police, comme le préconisent le MR et la N-VA, que celles-ci fonctionneront mieux. Ce choix politique aura pour conséquence d'augmenter les coûts de fonctionnement mais pas d'améliorer le service aux citoyens. Ce n'est pas non plus en diminuant de 2 % les dotations aux zones de police que l'on pourra faire face à l'augmentation croissante des missions dévolues aux policiers.

**STOP aux grandes déclarations et aux opérations de communication.**

**OUI au maintien de l'ensemble des missions à la Police intégrée.**

**OUI au refinancement des Zones de Police locales !  
Osons le changement pour un avenir où la sécurité de tous se verra soutenue !**

## CEO – Securitas

*Le journal L'Echo du 22 novembre dernier donnait la parole au « CEO » de Securitas, Regis Gaspar, qui, parlant des attentats, déclarait : « Nous sommes face à une opportunité historique d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la sécurité. Nous le devons aux victimes des attentats, mais aussi à chaque citoyen qui compte sur un sentiment de sécurité fondamental ».*

Grâce à la collaboration du Ministre Jan Jambon (N-VA) et de l'ensemble du gouvernement fédéral dont le Mouvement Réformateur (Réactionnaire ?), l'intéressé semble voir son souhait enfin exaucé. Alléluia ! Quelques jours après les propos de Gaspar, le Roi mage de la sécurité privée, le Ministre de l'Intérieur annonçait sa volonté d'élargissement des missions des services de sécurité privés au détriment des services de police. En clair, il souhaite privatiser les missions de la police !

Pourtant, Monsieur Gaspar se trompe, il est même en retard d'une guerre. En effet, en termes d'« opportunité historique », il convient de rappeler que cette expérience a déjà eu lieu...

Dès 1933 en effet, en Allemagne, le tout nouveau ministre Hermann Göring mettait sur pied sa « Hilfspolizei » composée essentiellement de SA et de SS, soit près de 40 000 hommes. Dès le mois de février, chaque policier allemand était accompagné de sa « belle-mère », un membre de cette « police auxiliaire » dont la mission première était de « nettoyer » l'Allemagne des communistes, juifs ou syndicalistes...

Ci-joint, une photo d'époque explicite où l'on voit, à gauche, un fonctionnaire de police allemand tenu d'être accompagné par un membre de la milice privée de Göring, à droite. Cette étape était une des premières de la mainmise du parti NAZI sur l'Allemagne. On connaît la suite...



## Un second séminaire européen pour lutter contre les risques psychosociaux dans le secteur public

*La CGSP Admi a participé, les 24-25 novembre 2016, au deuxième séminaire du projet financé par la Commission européenne « Bien-être et santé et sécurité au travail dans les administrations centrales » à Madrid.*

*Cette rencontre a suivi le 1er séminaire sur le sujet à Vilnius et a traité plus particulièrement des violences externes envers les agents du service public.*

Ce thème est particulièrement actuel dans un contexte d'inflation de paroles violentes et d'actes de violences envers les services publics et ses fonctionnaires.

Pour rappel, le projet vise une meilleure approche de prévention des risques psychosociaux dans les administrations nationales qui sont dans le champ du Comité, en vue d'édicter des lignes directrices au niveau européen. Il s'inscrit dans le cadre du programme de travail du Comité de dialogue social sectoriel dans les administrations centrales (SDC CGA).

Lors de ce séminaire, plusieurs intervenants ont mis en exergue qu'il était de plus en plus nécessaire de défendre les agents des services publics dans un contexte où la violence s'est étendue, que ce soit dans les hôpitaux, les prisons, les écoles, les banques, etc. Les employeurs publics et les membres du personnel doivent donc prendre en compte ce phénomène dans des plans de prévention. En effet, la banalisation de la violence ne peut se poursuivre et il s'agit de pouvoir agir efficacement contre ce phénomène qui menace la cohésion sociale.



L'intervention d'Yves Grasset, sociologue français qui travaille sur le sujet depuis 25 ans nous a appris qu'en France, la violence externe a été prise en compte tardivement vers la fin des années 1990. On trouve des concepts liés au champ de la santé mentale mais rien sur l'impact de la violence ou sur la dilution du lien de confiance entre l'agent et son organisation qui n'assurerait plus sa sécurité. Sur le

plan de la santé mentale, la prise en compte de la violence externe a donné lieu à une acception assez large tant individuelle que collective. Les conséquences de ces violences sur l'estime de soi, sur l'image que l'on se donne et donne aux autres, sont vécues comme des dégradations mais elles ne sont pas qu'individuelles. Elles retentissent sur l'ensemble de l'organisation de travail et **les réponses ne peuvent être que collectives et doivent passer par le dialogue social.**

Une distinction claire a été posée d'emblée entre le conflit et la violence. La vie sociale induit le conflit. En soi il n'est pas destructeur dès lors que l'on se respecte et que l'on respecte le point de vue des autres. La violence vise à s'imposer à l'autre ; à en faire une victime qui se sent humiliée, dégradée.

Certaines professions sont particulièrement concernées, notamment lorsque les agents sont confrontés au face-à-face avec le public dans des relations difficiles. Toutes les professions ne sont pas exposées de la même manière. Aussi, il faut distinguer les situations de violence car le statut de la violence n'est pas le même, par exemple dans le secteur de la santé ou de la sécurité.

Les descriptions de fonction sont déterminantes pour examiner le vécu des situations afin d'ajuster les solutions à apporter. C'est pourquoi la négociation syndicale doit faire partie des modes de résolution de problèmes et des stratégies de prévention.

Les conséquences des agressions sont nombreuses sur la santé des agents mais également sur l'institution qui doit protéger symboliquement mais aussi réellement son personnel. Sans quoi le lien de confiance avec la hiérarchie et avec les règles peut générer un sentiment d'isolement et d'exposition au risque qui met dans l'impossibilité de gérer des difficultés. Les ambiances de travail se dégradent ainsi que la qualité du service, avec par exemple un rejet de certaines catégories d'utilisateurs ou un désengagement relationnel et le retour strict au travail prescrit.

Pour l'organisation, les conséquences négatives ne tardent pas à apparaître : difficulté à recruter, image négative, dys-

fonctionnements, surenchère des demandes de sécurisation, augmentation des demandes de mutation, projets inaudibles.

Par ailleurs, les études montrent que les femmes sont plus particulièrement affectées par ces violences externes.

Des pistes de prévention ont été évoquées :

- éviter les mises à distance des problèmes par des procédures mais au contraire affronter les situations en proximité, de manière « incarnée » en rencontrant les agents, en leur parlant, en les écoutant, et en anticipant sur le qui fait quoi en cas d'incident ;
- se mettre en situation concrète de gestion de crise en formant le personnel ;
- examiner les conditions de travail et l'organisation du travail ;
- fournir une attention particulière aux situations récurrentes ;
- former le management à « co-construire » et donner du sens ;
- ne pas banaliser la violence, quels que soient les environnements professionnels ;
- recourir à la médiation ;
- s'attacher à la cohérence des décisions et éviter les injonctions contradictoires ;
- agir dans la durée (et pas uniquement au gré des agressions) ;
- établir des diagnostics sur des données objectives ;
- prendre en compte la question du genre ;
- prendre en compte l'impact des nouvelles technologies ;
- prévenir les usagers que toute violence fait l'objet de poursuites civiles et pénales ;
- veiller à des effectifs équilibrés hommes/femmes dans l'administration.

Le cadre juridique européen comporte les éléments nécessaires à la mise en place de lignes directrices. Le dialogue social est un élément clé pour relever ces défis fondamentaux. Des synergies sont à mettre en œuvre avec la santé publique pour élaborer et diffuser des outils concrets, comme cela a été fait par l'agence européenne de la santé et de la sécurité au travail. **Aujourd'hui, ces travaux sont encore centrés sur le secteur privé et doivent être étendus au secteur public.** De nouvelles enquêtes doivent être diligentées sur le secteur public. Néanmoins, des données statistiques existent, tant européennes que nationales, ainsi que des études et sondages. Il ressort des données de l'agence de santé et sécurité européenne que les situations qui poussent à être confrontées à la violence sont principalement :

- le face-à-face avec le public ;
- l'isolement, le travail de nuit, le travail avec un public en situation d'addiction ;
- les situations de contrôle (inspection du travail par exemple) ;
- les organisations mal gérées ou qui manquent de personnel.

**Les services publics, confrontés à une restriction de leurs moyens humains et budgétaires, sont en situation de risque.** Les violences physiques sont deux fois supérieures dans le public que dans le privé.

**Lors du groupe de travail prévu en mars à Berlin il faudra donc s'attacher à démontrer que la prise en compte du risque des violences dans le secteur public est pleinement justifiée et que le rôle des gouvernements centraux dans le cadre de la prévention de ces risques doit être acté dans les textes européens.**

*André Gilles  
Secrétaire général*



**30% de réduction**  
pour les affiliés CGSP  
sur la nuitée sur base du prix affiché



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - [reservation@casteldepontalesse.be](mailto:reservation@casteldepontalesse.be) - 082 22 28 44 - [www.casteldepontalesse.be](http://www.casteldepontalesse.be)

## Si la démocratie fait faillite

Raffaele Simone



Éd. Gallimard

Le cycle démocratique, vieux de deux siècles, arrive-t-il à sa fin ? On pourrait le penser à en juger par les signes inquiétants que constituent la poussée des populismes, la défiance des citoyens, la montée de l'abstention électorale. Après tout, les empires se sont écroulés tour à tour, les civilisations sont mortes l'une après l'autre... Peut-être alors que la démocratie telle que nous la connaissons se révèle en fin de compte inadaptée aux conditions sociales nouvelles créées par la mondialisation...

C'est la question posée par Raffaele Simone dans ce livre. Selon lui, la démocratie, repose sur une série de principes utopiques – la liberté, l'égalité, la souveraineté, la majorité – qui sont contraires à la « politique naturelle » à base d'inégalités et de rapports de force. Avons-nous encore les moyens de lutter contre cette « vilaine nature » ? Ou bien reprend-elle vigueur avec les dérives du capitalisme, de la mondialisation libérale, de l'individualisme et des médias omnipotents ? Vers quel modèle politique ces tendances puissantes nous dirigent-elles ?

Si la démocratie bat de l'aile, c'est parce qu'elle est fondée sur des principes utopiques dont l'évidence est maintenant remise en question. **La désillusion et le mécontentement des populations ont suscité de nombreuses réactions de masse qui se sont diffusées rapidement.** La fragilité intrinsèque de notre démocratie a été bouleversée par deux facteurs dont le cumul apparaît comme décisif. D'une part, **la dimension économique de la mondialisation** prive silencieusement les gouvernements élus de leur pouvoir, transféré à des multinationales sans adresse postale. D'autre part, l'ampleur du phénomène migratoire renvoie, quant à lui, au principe du fondement des démocraties libérales modernes - celui de l'inclusion illimitée. La conjonction de ces deux événements sollicite à l'extrême, et parfois jusqu'au point de rupture, des mécanismes démocratiques déjà affaiblis.

Pour l'instant, la réaction (inadaptée, irréfléchie) de nos démocraties à ces phénomènes inattendus n'est autre que la droitisation générale des opinions publiques. Et le rejet des politiques « politiciennes ».

Ce qui ne signifie pas que les citoyens se désintéressent de la politique. Au contraire, différents mouvements protestataires témoignent d'un civisme dynamique, qu'il serait bon de faire sortir de la marginalité, pour consolider la démocratie, en la réinventant.

Le message de R. Simone se veut optimiste et combatif : **on peut sauver la démocratie en captant l'énergie créative de la démocratie participative.**

Il va, en tout cas, à contresens du sentiment général qui ressort de l'enquête du Soir et de la RTBF « Noir, Jaune, Blues » sur le rejet des politiques et des institutions !

## Par ici la sortie

### Cette crise qui n'en finit pas



Attac, Éd. Les Liens qui Libèrent

Ici on parle de la crise, qui dure et dure encore, depuis plus de 10 ans, et qui sert de prétexte à toutes les vilénies économiques et sociales mises en place par les gouvernements au service du capitalisme. Et sans de langue de bois, ce n'est pas le genre de la maison !

Pour Attac, cette crise mondiale, gigantesque et interminable, sinon permanente, est l'expression d'un système économique capitaliste à bout de souffle, qui épuise les travailleurs mais aussi la nature.

Les causes sont connues et les solutions proposées pour soi-disant contrecarrer cette crise sont inadéquates : les politiques d'austérité qui aggravent le chômage et les inégalités, les réformes néolibérales qui accroissent la précarité, et les injections massives de liquidité par les banques centrales qui alimentent les bulles spéculatives.

Mais il ne suffit pas de critiquer, il faut aussi proposer des solutions. Attac suggère un engagement radical pour une transition écologique et sociale, qui permettrait de sortir de la crise. Puisque le système économique et social dominant est à bout, les citoyens engagés pourraient avoir aujourd'hui une opportunité historique pour opérer le basculement vers un système alternatif. La mise en œuvre de ces alternatives ne dépend que d'une volonté politique qui aujourd'hui fait défaut. Or, **changer de modèle productif, mettre en œuvre la transition écologique, réduire le temps de travail, mettre la finance au service de la société** constituent des alternatives dans lesquelles de plus en plus de citoyens s'engagent.

## TRIBUNE

## SOMMAIRE

### Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités - Dans nos régionales
- 3 / Édito • « L'histoire est à nous et ce sont les Peuples qui la font »
- 4 / Dossier • La Sécurité sociale : un trésor de solidarité à défendre
- 6 / Sécurité sociale • J.-F. Tamellini : « La Sécu n'est pas une variable d'ajustement budgétaire »
- 7 / Austérité • Cinquante milliards d'austérité en cinq ans, pour quels résultats ?
- 8 / IRB • La semaine de 4 jours à Bruxelles : un véritable projet de société

[www.cgspwallonne.be](http://www.cgspwallonne.be)

### Infos Admi

- 9 / Édito • La crise des institutions
- Région wallonne**
- 10 / 30/11/2016 – Congrès wallon du secteur
- Fédéral**
- 11 / Police • Il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut entendre !
- 12 / CEO – Securitas
- International**
- 13 / Un second séminaire européen pour lutter contre les risques psychosociaux dans le secteur public
- Lu pour vous**
- 15 / Si la démocratie fait faillite
- 16 / Par ici la sortie – Cette crise qui n'en finit pas

[www.cgspadmi.be](http://www.cgspadmi.be)



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTB - Éditeur responsable : Patrick Lebrun - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11